DESINFECTION.

Nos abonnés hors de la ville peuvent recevoir en toute confiance l'ANKIL. Le désinfectant numéro, tous les matins, est désinfecté à la Poste par les médecins des Hôpitaux de marine des Etats-Unis.

PELION SUR OSSA.

Villard, va-t-en donner mesure au fossoyeur.

Quand paraîtront ces lignes, la gelée blanche, cette tueuse de bien des maladies, la fièvre jaune en particulier, couvrira notre sol, si une dépêche que nous avons reçue de Washington, dit vrai, et notre Bureau de santé, vieux, caduc, démoli comprendra que l'heure a sonné pour qu'il fasse cesser l'assourdissant bruit qu'il a mené autour de lui, pour qu'il fasse taire toutes les trompettes stipendiées qu'il avait à son service, pour qu'il rentre enfin dans le néant d'où il n'eut jamais dû sortir.

Si médiocre que soit une fonction publique, elle comporte une part d'autorité infinitesimale, mais qui relève l'homme à ses propres yeux et lui fait subir d'irresistibles attirances.

Depuis deux mois ne sommes-nous pas les témoins du plus attristant des spectacles? depuis deux mois, ne sommes-nous pas les victimes de machinations inqualifiables de la part d'un petit groupe d'hommes qui, inconsciemment ou non, servent d'instruments à un parti politique déchu et voulant à tout prix remonter au Capitole.

A sa séance de lundi dernier, nous attendions de notre Bureau de Santé un mot, un geste de *mea culpâ*. Rien. Son silence aujourd'hui inspire une colère mêlée de pitié, car son incapacité, que des erreurs avaient démontrée, n'était même pas soupçonnée par son infatuation.

Deux médecins justement considérés dans notre communauté pour leur honorabilité, leur science, leur expérience MM. les docteurs Juste Touatre et Félix Formento, pour ne citer que ceux-là, ont, maintes fois, au cours de cette série noire que nous traversons, condamné certaines mesures d'hygiène mises infructueusement en vigueur, à dessein, soi disant, d'enrayer, de circonscrire la fièvre jaune.

A l'appui de leur opinion, ces hommes d'une autorité scientifique reconnue ont mis sous les yeux du public des chiffres et une logique d'une éloquence concluante; et, malgré cela, il s'est trouvé des journaux assez peu respectueux de leur dignité, assez aveugles sur leur ignorance, assez peu soucieux des intérêts des masses pour applaudir aux erreurs de notre Bureau de Santé et l'encourager à poursuivre son œuvre d'iniquités, sans avoir cure du préjudice causé à notre commerce, sans égard aux humiliations, aux hontes qu'il faisait, et qu'il fait encore boire à la population.

Gare! que l'heure ne soit pas lointaine où cette population justement irritée, ne donne libre carrière à son indignation, et n'exige que ce Bureau de Santé qui a cessé de l'amuser pour l'avoir trop tyrannisée, se démette de son mandat.

PETIT COURS SUR.... LES PHARES.

Le phare d'Eckmuhl, que l'on vient d'inaugurer et dont nous avons publié la gravure dans notre dernier numéro, compte parmi ses ancêtres un phare célèbre. C'est celui que Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte, dit Sauveur, 270 ans avant Jésus-Christ, sur une petite île située à l'entrée du port d'Alexandrie et qui s'appelait l'île Pharos.

Ce phare, haut de cent coudées et qui avait coûté 800 talents, fut construit par l'ingénieur Sostrate. C'était une tour en marbre blanc, d'où l'on découvrait les vaisseaux à une distance de 100 milles en mer. Elle était classée parmi les sept merveilles du monde. En 1303 un tremblement de terre la détruisit.

Franchissons vingt et un siècles! A l'heure actuelle on compte, dans tout l'univers, 2,900 phares. En 1870, ce chiffre n'était que de 514. A elle seule, la France entretient sur ses propres côtes et sur celles de l'Algérie 290 phares, dont plus de soixante sont classés parmi les grands phares.

LES INTENTIONS
—DE—
M. CASIMIR-PERIER

Une visite à Pont-sur-Seine.

Depuis que M. Casimir-Périer a volontairement abandonné les honneurs et les soucis du pouvoir exécutif à M. Félix Faure, l'opinion ne s'est que difficilement habituée à voir dans l'ancien président de la république un homme à jamais résolu à vivre dans l'ombre, comme un simple particulier ou un fonctionnaire retraité.

A différentes reprises le bruit, bientôt démenti par les faits, a couru que M. Casimir-Perier ne tarderait pas à rentrer dans la vie politique.

Ainsi on avait prétendu que l'ancien chef de l'Etat briguerait un siège de sénateur lors d'une vacance dans le département de l'Aube. M. Casmir-Perier resta muet.

Or, depuis quelques jours, la nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre, qu'aux prochaines élections législatives, l'ex-Président songerait sérieusement à se présenter dans son anciennes circonscription de Nogent-sur-Seine, dont dépend son domaine de Pont-sur-Seine, contre son successeur à la Chambre, le docteur Bachimont.

On ajoutait que les promenades de M. Casimir-Perier dans le département de l'Aube, qui intriguaient tant et préoccupaient ses adversaires politiques, n'avaient pour objet que de préparer simplement sa candidature à la députation.

M. Casimir-Perier serait heureux de rentrer en possession de son ancien siège de simple député, qui, occupé par le docteur Bachimont, maire de Nogent-sur-Seine, est venu accroître à la Chambre le nombre des radicaux.

Q'u'y a-t-il de vrai dans cette information plus précise et plus persistante que les précédentes et que jusqu'à présent les intéressés n'ont pas encore songé à démentir?

M. Casimir-Perier, qui fut le premier dans l'Etat, se prépare-t-il réellement à rentrer en scène comme simple député? Pour être exactement fixé sur ce point, il n'y avait qu'une chose à faire: prendre le train de Pont-sur-Seine où l'ancien Président passa ses vacances dans le superbe domaine de son grand-père, où il est né, où il est connu et traité comme l'enfant du pays.

Je suis allé à Pont-sur-Seine, écrit un représentant du «Gaulois», et ai passé une heure au château.

On y est en traversant la voie du chemin de fer. Je me suis renseigné dans le pays et chez les amis es plus intimes de l'ex-Président. J'ai vu, à défaut de M. Casimir-Perier, qui est à la chasse, deux personnes qui reflètent sa pensée de la façon la plus exacte pour être avec lui en rapports constants et continus depuis de longues, longues années.

Et dans ce château, dont les doubles fenêtres sont hermétiquement fermées, dans ce domaine immense et admirablement entretenu, j'ai la vague impression qu'on doit se livrer à une profonde méditation, à un recueillement de toutes les heures. A peine, de loin en loin, aperçoit-on quelque domestique, coiffé d'une casquette, rentrant du village. Cependant, d'autre valets de pied et huissiers de service dans le vestibule, très soigneusement habillés et cravatés de blanc, donnent l'impression d'une grande résidence où l'on reçoit peu.

Passons au fait.

J'ai demandé à la personne qui avait seule qualité pour me répondre au nom de M. Casimir-Perier, ce qu'il y avait d'exact dans le bruit de sa candidature aux élections législatives.

Et avec un sourire très diplomatique, j'ai reçu la réponse que voici:

—Comment pouvez-vous admettre, monsieur, qu'un homme comme M. Casimir-Perier, qui s'est démis de ses fonctions de la présidence de la république, poussé vers cette résolution par le dégoût invincile des intrigues politiques, des calomnies sans nom, des polémiques injustes contre lesquelles il n'a pu se défendre, ni être efficacement défendu, comment peut-on supposer que M. Casimir-Perier, alors que la période électorale n'est pas ouverte, puisse, de village en village, rechercher l'appui de ses anciens électeurs, aller aujourd'hui déjà faire acte de candidat?

«C'est là une absurdité. De plus, comment peut-on ajouter foi à ces racontars présentant M. Casimir-Perier comme décidé à rentrer dans la lice au moyen de procédés semblales? Il ne faut vraiment pas connaître le caractère fier et digne de M. Casimir-Perier pour supposer qu'un ancien président de la répulique puisse avoir l'idée d'aller pour ainsi dire mendier les suffrages d'une circonscription qui l'a vu naître, et qui, pendant dix-sept ans, l'a envoyé à la Chambre.

«Si M. Casimir-Perier voulait, par hasard, redevenir député, il s'y déciderait tout au plus deux mois avant le scrutin, et ce serait largement suffisant. Il n'a pas besoin d'aller voir ses électeurs: c'est bon, cela, pour le candidat qui veut se faire connaître. L'ancien Président n'a pas, lui, l'obligation d'exposer de programme dans une réunion électorale; et, certes, il lui répugnerait d'en faire.

«Mais je ne vous indique tout ceci que pour vous démontrer à quel point on se trompe en supposant que l'ancien président de la république parcourt les communes avoisinant Pont-sur-Seine, comme les parcourt en ce moment M. Bachimont, son successeur à la Chambre, qui va partout rendre compte de son mandat dans des salles que ses électeurs désertent, indifférents, pour les travaux de leurs terres.

—Alors M. Casimir-Perier ne se présentera pas aux prochaines élections?

—Il n'a jamais, jusqu'à présent, manifesté cette intention. Je puis vous assurer qu'il n'y songe pas. Le bruit de sa candidature est un ballon d'essai parti de Paris: il ne repose sur rien. Et l'ancien Président n'a pas songé un instant à reprendre son ancienne place de député dans la Chambre de 1898.

UNE LOCOMOTIVE ELECTRIQUE.

La Compagnie générale d'électricité de Berlin vient de construire une locomotive électrique qui fonctionnera à l'aide du trolley.

Cette machine, disposée pour la voie normale de 1 m. 435 de largeur, peut remorquer en palier un train de 120 tonnes à une vitesse de 50 kilomètres à l'heure. Le poids total de la locomotive est porté à vingt tonne.

Le double trolley est formé par deux galets en bronze, maintenus en contact par des ressorts. Les câbles conducteurs sont deux fils en cuivre dur de 8 millimètres de diamètre et écratés l'un de l'autre de 150 millimètres; les deux câbles ne sont pas isolés l'un de l'autre. Ils sont fixés sur des isolateurs à porcelaine portés par des poteaux qui sont placés à des distances de 40 à 80 mètres.

La locomotive est pourvue de deux moteurs électriques tournant à 840 tours par minute et consommant en marche normale 110 à 115 ampères à 500 volts. La commande de l'essieu moteur est obtenue par des roues dentées. Les moteurs peuvent être couplés en tension ou en quantité pour obtenir des vitesses différentes. Un couplage spécial des moteurs permet également d'assurer un freinage électrique puissant.

Les livres jaunes.

Deux Livres jaunes ont été distribués ces jours derniers par la ministre des affaires étrangères aux membres du Parlement français; le premier est relatif à la revision des traités passés antérieurement au 12 mai 1881 par le gouvernement de la régence de Tunis et les puissances européennes.

La revision des traités Tunisiens.

Le recueil des pièces diplomatiques concernant la revision des traités tunisiens comprend un extrait du traité de protectorat conclu entre la France et la Tunisie ainsi que le texte des principales conventions qui fixaient les rapports commerciaux, de navigation et d'extradition antérieurs au traité de Kassr-Saïd.

Nous avons publié, au moment où elles ont été siguées, les conventions passées avec les gouvernements de la Belgique, de la Suisse, d'Autriche-Hongrie, d'Italie, de Russie, d'Allemagne, d'Espagne, de Danemark, des Pays-Bas et de Suède et Norvège; l'arrangement conclu le 17 septembre avec l'Angleterre clôt la série de ces documents.

La dernière partie de ce Livre jaune donne le texte des décrets rendus par Ali pacha bey pour abroger les anciens traités et promulguer les conventions nouvelles.

Le Dahomey, le Soudan et le Togo.

Le Livre jaune, consacré aux négociations avec l'Allemagne pour délimiter les possessions françaises du Dahomey et du Soudan et les possessions allemandes du Togo, contient la convention conclue entre les deux gouvernements après accord de leurs délégués respectifs. En voici le texte:

Article premier. La frontière partira de l'interseotion de la côte avec le méridien de l'ilé de Bayol, se confondra avec ce méridien jusqu'à la rive sud de la lagune, qu'elle suivra jusqu'à une distance de 100 mètres environ au-delà de la pointe est de l'île Bayol, remontera ensuite directement au nord jusqu'à mi-distance de la rive sud et de la rive nord de la lagune, puis suivra les sinuosités de la lagune, à égale distance des deux rives jusqu'au thalweg du Mono, qu'elle suivra jusqu'au 7e degré de latitude nord.

De l'intersection du thalweg du Mono avec le 7e degré de latitude nord, la frontière rejoindra par ce parallèle le méridien de l'île Bayol qui servira de limite jusqu'à son intersection avec le parallèle passant à égale distance de Bassila et de Penesoulou. De ce point, elle gagnera la rivière Kara, suivant une ligne équidistante des chemins de Bassila a Bafilo par Kirikri et de Penesoulou à Sémétré par Aledjo, et ensuite des chemins de Sudu à Séméré et d'Aledjo à Séméré, de manière à passer à égale distance de Daboni et d'Aledjo ainsi que de Sudu et d'Aledjo. Elle descendra ensuite le thalweg de la rivière Kara sur une longueur de 5 kilomètres et, de ce point, remontera en ligne droite vers le nord jusqu'au 10e degré de latitude nord. Séméré devant, dans tous les cas, rester à la France.

De là, la frontière se dirigera directement sur un point situé à égale distance entre Djé et Gandou, laissant Djé à la France et Gandou à l'Allemagne, et gagnera le 11e degré de latitude nord en suivant une ligne parallèle à la route de Sansanné-Mango à Pama et distante de celle-ci de trente kilomètres. Elle se prolongera ensuite vers l'ouest sur le 11e degré de latitude nord jusqu'à la Volta blanche, de manière à laisser en tout cas Pougno à la France et Koun-Djari à l'Allemagne. Puis elle rejoindra par le thalweg de cette rivière le 10e degré de latitude nord qu'elle suivra jusqu'à son intersection avec le méridien 3° 52' ouest de Paris (1° 32' ouest de Greenwich.)

Art. 2. Le gouvernement français conservera ses troupes et son matériel de guerre le libre passage par la route de Kouandé à la rive droite de la Volta par Sansanné-Mango et Gambaga, ainsi que de Kouandé à Pama par Sansanné-Mango, pour une durée de quatre années à partir de la ratification du présent arrangement.

Art. 3. La frontière déterminée par le present arrangement est inscrite sur la carte ci-annexée.

Art. 4. Les deux gouvernements désigneront des commissaires qui seront chargés de tracer sur les lieux la ligne de démarcation entre les possessions françaises et allemandes en conformité et suivant l'esprit des dispositions générales qui précèdent.

Art. 5. En foi de quoi, les délégués ont dressé le présent protocole et y ont apposé leurs signatures.

Fait à Paris, en double expédition, le 9 juillet 1897.

Les délégués français: RENE LECOMTE, G. BINGER.

Les délégues allemands: F. DE MULLER, A. ZIMMERMANN, ERNST VOPSEN.

La présenté convention sera ratifiée et les ratifications en seront échangées à Paris dans le délai de six mois ou plus tôt, si faire se peut.

Fait à Paris le 23 juillet 1897, en double exemplaire.

G. HANOTAUX,
MUNSTER.

A UN ENFANT.

Mon chérubin, ton âme est pure
Ainsi que le doux lis des champs,
Dont le calice est sans souillure,
Et que n'ont point flétri les vents.

Mais nous, les voyageurs du monde,
Qui passons comme des rumeurs,
Dans notre course vagabonde,
Bien des remords sont dans nos cœurs;

Et le regret qui nous déchire
Nous poursuit toujours, en tout lieu,
C'est la robe de Déjanire,
C'est comme un vêtement de feu.

Dans ton œil noir, dont la prunelle
Déjà regarde avec ardeur,
Je vois briller une étincelle.....
Enfant, prends bien garde à ton cœur.

Comme la rose qui sommeille
Tremble sous les vents embrasés,
Frissonne ta lèvre vermeille.....
Enfant, prends garde à tes baisers.

Pour conserver, pure et sans blâme,
L'innocence des premiers jours,
Avant que de livrer ton âme,
Enfant, choisis bien tes amours!

La Crète, l'Europe et le Sultan

La dernière circulaire de la Sublime Porte à ses ambassadeurs au sujet de la Crète aura suffi, pense-t-on, à ouvrir les yeux de ceux qui ne les tiennent pas volontairement clos au changement survenu, depuis la guerre gréco-turque, dans la situation réciproque et jusque dans le ton des puissances et de l'empire ottoman.

Il n'était que trop aisé de prévoir que la négociation suspendue au mois d'avril par l'explosion des hostilités ne se rouvrirait pas exactement dans les mêmes conditions, après la campagne de Thessalie et les preuves de vitalité et de force données par la Turquie dans la mobilisation et l'emploi de ses troupes.

C'était là l'une des considérations que les vrais amis de l'hellénisme en Orient avaient cru devoir recommander à la méditation du gouvernement d'Athènes. Quiconque ne partageait pas les illusions, plus ou moins spontanées, des partisans de la guerre, n'escomptait que trop les résultats d'une défaite inévitable et mesurait d'avance les inconvénients d'un rajeunissement du prestige militaire de la Turquie et d'une rénovation de la popularité d'Abdul Hamid dans l'Islam. Le cas de la Crète n'est qu'une des conséquences de ce *saut dans les ténèbres* et nous n'aurons que trop souvent et sur trop de points—depuis les revers de l'Himalaya jusqu'aux extrêmes confins du monde musulman—à signaler le contre-coup de ce défi jeté aux conditions immuables de la réalité.

Rien que le fait de voir la Sublime-Porte prendre l'initiative de rouvrir une conversation dont les premières phrases lui avaient dû être singulièrement pénibles et à laquelle elle avait naguère manifesté l'intention de prendre aussi peu de part que possible, atteste assez l'échange des rôles. Jadis le sultan semblait n'avoir pas de plus vif désir que de remettre purement et simplement aux puissances la solution du problème crétois et de s'en laver les mains avec une sorte d'affectation. A cette heure, c'est lui qui rattache le grelot; c'est lui qui formule les *dasiderata* de sa souveraineté; et il parait même, dans le nouveau zèle qui l'anime, avoir mis en oubli l'entente déjà intervenue sur les bases d'un arrangement viable.

Sans doute, la besogne urgente de la médiation a interrompu pendant six mois l'œuvre commencée par la diplomatie européenne. Sans doute, il y a lieu de reprendre ce travail au point où il avait été laissé et l'on n'aura apparemment ni le pédantisme de refuser à la Porte la petite satisfaction, si peu conforme à ses traditions temporisatrices, de presser pour une fois l'Europe et de hâter une négociation, ni la mauvaise foi de prétendre que la situation de la Crète puisse se prêter impunément à la prolongation indéfinie d'un état d'anarchie.

Sur ce point les puissances, on croit le savoir, n'avaient pas besoin du coup d'aiguillon de la Turquie. Elles savent mieux que personne, par les rapports de leurs amiraux, qu'il n'est que temps d'aboutir; qu'à bayer aux corneilles et laisser couler l'eau sous les ponts elles risquent tout simplement, non seulement d'aggraver la situation, de compliquer le problème, de stéréotyper le chaos, de pousser à l'extrême tous les antagonismes et de laisser le champ libre aux intrigues de toutes sortes, mais encore de porter à leur principal moyen d'action, une atteinte irréparable. Il est donc entendu que l'on s'est remis à l'œuvre et que les cabinets procèdent avec une activité redoublée à l'échange de vues qui doit précéder une solution.

Seulement c'est ici que l'Europe devra faussser compagnie à la Turquie. Celle-ci nourrit une regrettable illusion si elle s'imagine, comme sembleraient le donner à entendre les termes de sa circulaire, que le concert européen peut ou veut laisser remettre en question les principes fondamentaux sur lesquels un accord était intervenu. Il ne s'agit nullement de travailler à une toile de Pénélope et de défaire aujourd'hui, sous quelque prétexte que ce soit, ce qui avait été fait—et bien fait—à titre préparatoire.

Certaines dépenses d'un Explorateur.

Si Nansen, le fameux explorateur des régions polaires, inscrit avec soin ses dépenses et recettes, voici ce qu'un curieux pourrait lire dans cette dernière colonne:

Télégramme à un journal de Londres. Fr.	25,000
Article (en série) pour un journal de Londres	100,000
Droits d'auteur pour les éditions anglaise et américaine du livre.	250,000
Droits pour les éditions allemande, norvégienne, suédoise, hollandaise, autrichienne, française	250,000
Produit des conférences en Angleterre	175,000
Produit des conférences en Amérique	325,000
Total	1,125,000

Soit plus d'un million pour trois années, somme assez jolie pour un grand épicier, mais seulement raisonnable quand on songe combien de fatigues, de privations et quel courage elle représente.

LES SOURIS DANSANTES.

Il y a au Japon, nous apprend la «Vie scientifique», une race de souris blanches tachetées de noir, aux allures extrêmement curieuses: on les nomme «souris dansantes». Après être restées presque immobiles pendant la plus grande partie du jour, elles déploient, vers le soir, une extrême activité et se mettent à gambader, à décrire des huit et enfin à tournoyer sur place avec une vivacité extraordinaire, généralement de droite à gauche, plus rarement en sens inverse.

D'après M. Milne-Edwards, ces souris appartiennent à une race particulière que les Japonais ont obtenue par voie de sélection.

MOTS DE LA FIN

A l'école des policiers.

—Que faites-vous lorsque vous apercevez un malfaiteur en train de dévaliser un passant?

—Je tâche de prendre un instantané de la scène, pour aider à retrouver le voleur quand il se sera sauvé.

Dans un grand magasin de nouveautés. Une dame s'adresse à un employé:

—Les tissus transparents, à quel rayon, s'il vous plait?

—Je crois que c'est au rayon X, madame...

Mrs. Winslow's Soothing Syrup

Has been used for over FIFTY YEARS by MILLIONS of MOTHERS for their CHILDREN WHILE TEETHING, with PERFECT SUCCESS. It SOOTHES the CHILD, SOFTENS the GUMS, ALLAYS all PAIN; CURES WIND COLIC, and is the best remedy for DIARRHŒA. Sold by Druggists in every part of the world. Be sure and ask for "Mrs. Winslow's Soothing Syrup," and take no other kind. Twenty-five cents a bottle.

Pour elle, Jean Redon était non seulement un ami, un fiancé, c'était presque un libérateur, un moyen de salut!

Sans lui, sur quel avenir pouvait-elle compter et, son père venant à lui manquer, que ferait-elle?

Où irait-elle?

Le député influent joua auprès d'elle le rôle du démon tentateur.

Il donna l'essor à ses vagues espérances.

Jean Redon au contraire redoutait Paris; il nourrissait contre la grande névrosée d'instinctives défiances.

Mais comment résister aux désirs de la fée qui était tout pour lui!

Il céda.

Le mariage fut célébré au village, dans l'église toute rustique, au milieu d'un concours de villageois amis, au mois de mai parmi les verdures et les fleurs d'un printemps splendide.

Déjà l'âme de la mariée voyageait à travers les espaces.

La place au Ministère était obtenue.

Le départ devait avoir lieu le soir même, après l'interminable repas suivant les cérémonies de la mairie et de l'église au fond des campagnes.

Le [illegible] du mari était brûlant [illegible] d'ardeurs [illegible] de Thérèse, qui [illegible] impatience [illegible]

Celui de la jeune épousée palpitait aussi sous son corsage de mousseline blanche, un peu de désirs, touchée des mots tendres que son adorateur lui glissait si doucement à l'oreille.

Certainement elle aimait son mari; elle ne songeait ni aux trahisons ni aux défaillances, mais, belle, jeune, instruite, élégante, artiste jusqu'au bout des ongles, Paris la fascinait; c'était lui qu'elle épousait en la personne de cet employé de Ministère qui lui permettait de quitter l'étroit logis, le trou où elle se sentait perdue comme un diamant dans les entrailles de la terre.

La chaîne était rivée.

Ils partirent.

Il y avait de cela cinq ans.

D'abord la déception fut cruelle.

La jeune mariée tomba du haut de ses chimères comme un aéronaute que son ballon dégonfle précipiterait des nuages où il planait sur la terre bouense d'un champ fraîchement labouré.

Un tout petit logement au cinquième d'une laide maison du boulevard Montparnasse lui servit de palais provisoire.

O douleur!

Etait-ce là le paradis, l'Eldorado entrevue?

Mais elle n'était pas femme à se laisser abattre sans combat.

Pendant les longues absences de son mari, retenu à son bureau, elle avait le temps de réfléchir.

Usant de ses loisirs, elle fit des courses sans fin et choisit les beaux quartiers pour but de promenades.

Elle retrouva un peu partout d'anciennes amies, des camarades de Saint-Denis qui occupaient des positions diverses.

La plupart, il faut le dire, étaient comme elle trompées dans leurs espérances et leurs ambitions.

Elle noua une foule de relations et compléta les notions d'élégance qu'elle possédait déjà.

Mais pour se mettre à la hauteur des Parisiennes qu'elle voulait égaler, il fallait de l'argent.

D'abord elle eut recours au capitaine qui ne voyait que par ses yeux et le dépouilla de ses pauvres économies.

Ce n'était qu'un emprunt.

"Soit tranquille, cher père, "lui écrivait-elle, je te rendrai "le tout avec les intérêts."

Puis se fut le tour du père Redon.

Il fournit le mobilier et une somme pour l'installation définitive de son fils à la rue Saint-Simon.

Pour lui, ce ne fut pas un prêt mais une simple avance sur sa succession qui ne devait pas tarder à s'ouvrir.

Il mourut en effet au moment où sa belle-fille venait d'avoir son premier enfant.

A dater de cette mort, l'aisance entra dans le ménage.

L'employé liquida le matérial de culture de la Sauvagère et réalisa un assez gros capital.

Ensuite il loua sa terre, et ce furent trois mille francs de revenus qui s'ajoutèrent aux émoluments de sa place qu'à force d'instances et de démarches la jeune femme avait fait augmenter de cent francs par mois.

Certes, ils n'étaient pas riches, mais du moins ils avaient monté de plusieurs degrés dans l'échelle sociale.

L'ère des prospérités commençait pour eux.

La naissance de leur seconde fille mit le comble au bonheur de Jean Redon, pour qui sa femme était toujours l'ange immaculé qu'il adorait avec une passion croissante.

Paris avait perfectioné l'idole; il avait mis le sceau à l'étrange beauté dont la nature l'avait dotée, mais qui devait être affinée au point, entourée du cadre et du milieu nécéssaires à toute œuvre d'art.

Leur existence devint presque luxueuse.

Quand le sous-chef s'étonnait qu'avec des ressources aussi limitées, la jeune femme pût faire face à tout, elle lui donnait des explications spécieuses et ajoutait avec un sourire qui l'enivrait.

—Ne te mêle pas de nos affaires. Elles me regardent. Tu deviendras chef de bureau et je rembourserai mon père.

Le bon capitaine Tonnelier servait, à son insu, de banquier à cette association conjugale.

A la vérité il avait donné à sa Thérèse jusqu'à son dernier sou.

Les choses en étaient là lors que la lettre anonyme tomba comme une bombe sur la sécurité de ce mari aveuglé par son amour.

Le dîner fut court et presque silencieux.

Il y avait un malheur dans l'air; une gêne pesait sur le père, la mère et les deux adorables fillettes réunis autour de la table ronde dans une salle à manger disposée avec goût.

L'appartement des Redon n'avait rien de somptueux, mais il était très confortable et très coquet.

Peu à peu la jeune femme y avait tout renouvelé.

Il ne contenait que le strict nécessaire, seulement chaque objet avait sa valeur et son mérite.

Le linge était fin, la vaisselle choisie, les tentures gaies à l'œil.

On n'y voyait rien de vulgaire ou de banal, mais le loyer absorbait à lui seul la moitié du traitement du sous-chef.

Thérèse, ce soir-là, était inquiète et Jean Redon restait taciturne à ce point que la jeune femme lui demanda au moment où il se levait en allumant une cigarette:

—Tu as quelque chose sur l'esprit?

—C'est vrai.

—Quoi donc?

—Un rapport urgent que mon chef m'a commandé et qui n'est ni fait ni facile à faire....

—Alors!....

—Je retourne au Ministère...

—Si tard?

—Il le faut.

—Eh bien! mon cher, tu peux te vanter d'être un oiseau rare si tu pioches tant que les jours ne te suffisent plus.

—Ne plaisante pas.... je suis très embarrassé.

Elle riait mais du bout des dents.

Il se pencha sur sa nuque dorée, releva les torsades de ses cheveux et l'embrassa longuement en disant:

—Je t'adore!

Mais lui aussi il ne prononçait ces mots que du bout des lèvres.

Il mit un baiser au front des deux petites et sortit rapidement sans se retourner.

Ce n'était pas au Ministère qu'il voulait se rendre.

D'abord il avait besoin de baigner dans l'air du soir son front qui éclatait sous un monde de pensées.

Tout le temps du dîner, obligé de se contraindre il étouffait.

Au coin de la rue Saint-Simon et du boulevard Saint-Germain, il regarda derrière lui pour s'assurer que personne ne le suivait et sous un bec de gaz il tira de sa poche la lettre qu'il avait froissée dans un accès de colère et la parcourut rapidement d'un bout à l'autre.

Jusque-là il n'en avait entrevu que les premières lignes:

"Monsieur,

"Une personne que vous ne "connaissez pas et qui vous "porte un tendre intérêt—ces "choses-là se voient—croit devoir vous informer de faits qui "sont de nature à vous causer "le tort le plus grave et même à "nuire à votre honneur.

"Voici le fait dans sa brutalité:

"Votre femme vous trompe "effrontément.

"Vous ne supposez pas qu'elle "puisse soutenir le train qu'elle "mène avec vos revenus et votre traitement.

"Ce serait de l'aveuglement!

"Elle a su se créer d'autres "ressources.

"Si vous voulez vous en convaincre, demandez lui ce qu'elle va faire dans un pavillon situé au fond des cours d'une "maison de la rue du Bac, 37 "*bis*, où elle se trouvait encore "samedi dernier entre trois et "quatre heures—je précise—et "où elle a de fréquents rendez-vous avec un jeune monsieur "qui semble appartenir au meilleur monde, c'est-à-dire au "plus riche.

A continuer.

Pour la guérison des rhumes, de la toux, des affections pulmonaires, le Pectoral Cherry d'Ayer n'a pas d'égal.